



Poubelles, restaurateur et tribunaux...

Par **elluchaaap**, le **26/08/2014** à **22:31**

Bonsoir,

je suis propriétaire d'un appartement depuis 2 ans dans une copropriété composée de 6 proprios dont un restaurateur au RDC.

En guerre depuis de nombreuses années car en effet, notre immeuble est assez ancien et n'a donc pas de local à poubelles clos.

Elles sont donc entreposées au fond du hall d'entrée, à l'air (du hall) libre, bloquant l'entrée des caves.

Tout irai assez bien si nous n'avions que nos poubelles d'ordures ménagères, seulement le restaurateur y a ajouter des poubelles pour pouvoir entasser le plus d'ordures possibles (poubelles qu'ils ne lavent pas, ne ferment pas et balancent dans le hall en s'écrasant contre les murs).

Dans un premier temps, étant locataire, son propriétaire lui a demander de faire des efforts et a discuter avec lui sur d'éventuelles solutions.

Rien à changer, mais il a souhaiter qu'on casse un petit muret qui selon lui changer le rangement des poubelles et solutionnerais les problèmes.

Nous avons donc fait ces travaux + peinture du hall pour remettre un peu tout ça en état, en espérant qu'il fasse à son tour un effort... En vain.

Aujourd'hui je pense qu'il est temps de faire quelques choses, nous avons une armée de mouches qui c'est développer et commence a grouiller jusqu'au 4 etage et nous en sommes à 7 bacs de poubelles pour ce petit immeuble...

Nous avons harceler la régie pour lui demander de trouver une solution, elle nous dis qu'il ne veut rien entendre, que le service d'hygiene de lyon est passer mais qu'apparemment a part avoir menacé le restaurateur ils n'ont rien fais d'autre... Et nous conseil de saisir les tribunaux à la prochaine AG.

Des mises en demeures et RAR lui ont été envoyer de la part de la régie mais aucuns retours non plus.

Nous ne savons plus vraiment comment nous en sortir, le restaurateur demeure sourd (meme aux demandes les plus legitime; fermer les bac, nettoyer les poubelles...), nous pensons donc saisir les tribunaux mais quel genre de solution vont t'ils nous apporter ? Et si nous perdions, nous aurions des frais a avancer ?

Merci de votre aide !!